

Rue Antoine Dansaert : une attention particulière portée à la sécurité

Bruxelles, le 9 mars 2015 – Les faits survenus récemment chez un fleuriste de la rue A. Dansaert placent la question de la sécurité sur la table. Bien que les statistiques démontrent une diminution importante des faits de criminalité sur cet axe (près de 50% de faits en moins depuis 2011), la Ville de Bruxelles souhaite toutefois rassurer les riverains et les commerçants du quartier en poursuivant ses actions en faveur du maintien de la sécurité publique.

Le 2 mars dernier, un magasin de fleurs de la rue Antoine Dansaert a fait l'objet d'une attaque au cocktail Molotov. Bien que les premières déclarations laissent entendre qu'un différend d'ordre privé pourrait être à l'origine des événements, l'enquête actuellement menée par le Parquet de Bruxelles doit permettre d'éclaircir ces faits.

Cet incident ainsi que d'autres faits perpétrés au cours des mois précédents ont cependant mis sur la table la question de la sécurité sur cette artère du centre-ville. En effet, durant l'année 2014, six faits de vols à main armée y ont été commis, dans différents commerces. Pour la majorité d'entre eux, l'enquête, dont l'instruction est toujours en cours, est assurée par la direction judiciaire de la police de Bruxelles-Capitale-Ixelles.

Malgré le nombre de faits relativement important dans cette rue sur une période réduite, des analyses effectuées par la zone de police de Bruxelles CAPITALE Ixelles permettent de constater une diminution importante, ces dernières années, des faits de criminalité tant dans la rue A. Dansaert qu'au sein du quartier.

Ainsi, de manière globale, 147 faits de criminalité ont été commis en 2011 dans la rue Dansaert, contre 76 en 2014. Parmi ces faits figurent les vols à la tire, les vols dans les habitations, les vols avec violence, les vols dans ou de voitures, le vandalisme ou encore les coups et blessures. Les statistiques démontrent également que les vols dans les véhicules figurent parmi les actes qui y sont le plus perpétrés.

En février dernier, l'asbl BRAVVO, le service de prévention de la Ville de Bruxelles, a d'ailleurs organisé à ce sujet une vaste campagne de distribution de dépliants sur les pare-brises des véhicules stationnés dans l'ensemble du quartier.

Par ailleurs, la zone de police de Bruxelles CAPITALE Ixelles investit également en visibilité policière dissuasive et notamment sur cet axe. Les équipes territoriales, appuyées par les unités d'intervention, sont spécialement orientées sur les axes commerçants, tout au long de l'année, avec une présence encore renforcée en période festive et de grande affluence. De plus, dix Gardiens de la Paix patrouillent dans le quartier, de 7h30 à 22h00, et une équipe de douze Gardiens de la Paix de nuit y circulent de 18h30 à 2h00 du matin. En plus d'être rassurante, leur présence permet de prévenir les premiers signes de nuisance ou de troubles à la sécurité publique.

Un service d'aide psychologique est également mis à la disposition des victimes de ces faits, souvent traumatisants, par la zone de police de Bruxelles CAPITALE Ixelles. De plus, les citoyens qui le souhaitent peuvent obtenir des conseils de techno-prévention tant auprès de la zone de police que de l'asbl BRAVVO.

Finalement, à l'initiative du Bourgmestre, Yvan Mayeur, les services de prévention de l'asbl BRAVVO et la police locale collaborent dans le but de développer ensemble un plan d'action adéquat pour répondre aux problèmes relevés dans le quartier. Ce plan d'actions doit comprendre, notamment, des mesures telles que des campagnes de prévention du vol ou encore le renforcement de la présence des Gardiens de la Paix à des endroits ciblés.

Contacts presse

Ville de Bruxelles, cabinet du Bourgmestre – Sarah Giancaterini : 0478/04.40.12

Zone de police de Bruxelles CAPITALE Ixelles – Commissaire Ilse Van de keere : 02/279.70.08